

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 23 avril 2020

M.Jeef Beia Kabemba
Chargé de projets
La Voix de l'Immigrant
direction@lviqc.ca

Monsieur,

En suivi du courriel que vous avez transmis à la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, le 8 avril dernier, relativement à la mise à contribution des travailleurs de la santé diplômés à l'étranger pour lutter contre la COVID-19 au Québec, nous désirons vous faire part de quelques éléments d'information.

Tout d'abord, nous vous remercions pour la transmission de ces renseignements. Nous tenons à préciser que le Code des professions définit le système professionnel québécois. Afin d'assurer la protection du public, cette loi réglemente la pratique de plusieurs professions et précise les conditions d'exercice professionnel.

En fonction de ces lois, les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec travaillent actuellement en étroite collaboration avec les ordres professionnels pour mobiliser les ressources pouvant être disponibles dans le cadre de cette pandémie.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que les besoins actuels se situent principalement au niveau des centres d'hébergement de soins de longue durée. Nous invitons vos membres qui souhaitent contribuer, par le biais d'un emploi alternatif, à déposer leur candidature sur le site Internet <https://jecontribuecovid19.gouv.qc.ca/Inscription>.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Daniel Cormier

N/Réf. : 20-MS-02703-60